

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	4 (1875)
<b>Heft:</b>	2
<b>Vorwort:</b>	À nos lecteurs

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

IV<sup>e</sup> ANNÉE.

N° 2.

FÉVRIER 1875.

---

# BULLETIN PÉDAGOGIQUE

publié sous les auspices

## DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

---

Le BULLETIN paraît à Fribourg le 1er de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 2 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 20 cent. la ligne. Prix du numéro, 20 cent. Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. Horner, à Hauterive, et ce qui concerne les abonnements au Directeur de l'imprimerie catholique suisse, à Fribourg. — *Lettres affranchies.*

---

**SOMMAIRE.** — *A nos lecteurs.* — *Notions élémentaires sur la liberté* (conclusion). — *Avant la rentrée des classes. Organisation de l'école.* — *Partie pratique : Langue maternelle.* — *Journal d'un Instituteur* (suite). — *Correspondance.* — *Chronique.* — *Avis.*

---

### A NOS LECTEURS.

---

Comme le *Bulletin pédagogique* n'est pas un journal de polémique, nous ne répondrons point à la série d'articles que M. l'avocat Gendre publie actuellement dans le *Confédéré* contre les tendances religieuses de notre modeste revue. Le but de cette croisade est évidemment de nous dénoncer aux haines aveugles du dehors ; car M. Gendre ne saurait espérer d'être pris au sérieux par ceux de ses compatriotes qui le connaissent, ou par les lecteurs du *Bulletin*. Pour réfuter notre adversaire, il nous suffirait, d'ailleurs, de signaler sa manière de discuter. N'est-ce pas condamner sa cause au mépris, que de la défendre en empruntant ses armes au sophisme, à la calomnie et aux falsifications les plus grossières ?

Fidèle à notre programme, nous continuerons à rester sur la défensive et à nous abstenir de toute polémique, tant que les intérêts de l'enfance et de notre corps enseignant ne seront pas directement en jeu.

Notre seul but est de travailler au progrès de l'instruction primaire, à l'avancement intellectuel et moral des instituteurs dans les sentiments d'une même confraternité religieuse et patriotique. Les dénonciations communardes et les menaces incessantes de M. Isaac Gendre pourront obtenir leurs effets dans

quelque jour d'émeute ; mais, en attendant, elles ne sauraient nous faire ni renoncer à notre programme, ni abdiquer notre liberté de conscience et d'appréciation, ni reculer d'un pas, aussi longtemps que nous serons chargé de rédiger le *Bulletin*.

Les attaques de M. Gendre ont obtenu un résultat tout opposé à celui qu'il en attendait, c'est d'avoir mis en relief les remarquables articles qu'un de nos collaborateurs a publiés sur l'instruction civique. Pour répondre au désir qui nous a été souvent exprimé, nous avons demandé au savant auteur de bien vouloir réunir ces articles en manuel, lequel sera publié aussitôt que nous aurons recueilli un nombre suffisant de souscriptions. Ce travail sera revu de manière à être en harmonie avec la nouvelle constitution fédérale.

Nos lecteurs comprendront l'importance d'un traité renfermant la solution de grandes questions sociales et politiques, élucidées à la lumière des principes catholiques et placées en regard de nos institutions nationales. C'est là un livre qui n'existe point encore. On ne saurait remettre entre les mains des jeunes gens un guide plus sûr et plus utile au milieu des graves discussions que le journalisme soulève tous les jours.

Nous ne doutons pas que nos lecteurs ne s'empressent de souscrire à cet ouvrage, dont le prix sera fort modique. On peut adresser les souscriptions au gérant du *Bulletin* (Grand'Rue n° 10, à Fribourg).

C'est aux récentes agressions de M. Isaac Gendre que nous serons redevables de la publication de cet excellent ouvrage, ouvrage qu'il n'était nullement question de livrer à l'impression. Qu'il reçoive ici l'expression anticipée de notre reconnaissance.



## NOTIONS ÉLÉMENTAIRES SUR LA LIBERTÉ.

### CONCLUSION.

Nous avons atteint le but que nous nous étions proposé. Nous avons voulu, d'abord fixer la vraie notion de la liberté, et ensuite soumettre au critérium de cette vraie notion ce qu'on est convenu d'appeler les libertés modernes.

Nous avons montré que la liberté n'implique pas, par elle-